N° 1706 VENDREDI 12 FÉVRIER 1869 13me année

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50 — » » six mois 14 » » — » » un an 25 » »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées *avant midi* le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

## ROUBAIX, 11 FÉVRIER 1869.

### Bulletin politique.

On lit dans le *Journal officiel* du soir, 10 février :

« La notification des conclusions de la Conférence au gouvernement hellénique ayant été suivie de la démission du cabinet Bulgaris, un nouveau cabinet a été formé. MM. Zaïmis, président du conseil, et ministre de l'intérieur; Théodore Delyannis, ministre des affaires étrangères ; Charles Soutzo, guerre ; Avierino, finances ; Petzalis, justice ; Salavas, cultes ; Tringhetas, marine.

» Le nouveau ministère paraît décidé à accepter la déclaration de la Conférence.

» M. Walewski, qui a dû prendre le bâtiment de messageries impériales à Syra, sera sans doute porteur de la réponse du gouvernement grec. »

L'*Étendard* est plus formel:

« Par suite de la constitution du nouveau cabinet, dit-il, l'acceptation de la déclaration de la Conférence par la Grèce ne fait plus de doute.

» M. Walewski est parti lundi matin; il a dû quitter Syra pour Marseille dans la journée d'hier, rapportant la réponse attendue. »

Voici comment s'exprime la *France* :

« La réponse du gouvernement d'Athènes est conçue dans un sens favorable à l'acceptation des déclarations de la Conférence de Paris.

» Les télégrammes du 9 dissipent les inquiétudes que l'on avait pu concevoir sur l'attitude de la population grecque ; il ne paraît pas qu'il y ait eu à Athènes de mouvement populaire de nature à dominer les résolutions du gouvernement hellénique. »

Le *Public* donne les détails suivants :

« Les nouveaux ministres ont tenu conseil dimanche, dans la soirée, et ont adhéré à l'acceptation par le roi Georges de la déclaration des grandes puissances.

» Lundi matin, M. Baude, ministre de France, qui avait été tenu au courant de toutes les phases de la crise ministérielle, a été informé de la résolution du gouvernement grec, et a reçu de MM. Zaïmis et Delyannis communication officielle de la résolution du cabinet. »

On nous mande de Paris que les membres de la Conférence se réuniront vendredi ou au plus tard samedi pour délibérer sur la résolution du gouvernement grec.

D'après une rumeur accréditée, la Porte serait invitée à retirer son ultimatum et à approuver la substitution de la déclaration des grandes puissances. L'adhésion de la Turquie à cete substitution paraît certaine.

Les Cortès doivent se réunir aujourd'hui à Madrid. On pense qu'il faudra cinq ou six séances pour l'organisation des bureaux et de la révision des pouvoirs. Ce n'est donc que du 15 au 20 que la Chambre se sera définitivement constituée.

Le Gouvernement provisoire redouble de précautions pour empêcher qu'une insurrection carliste n'éclate dans les provinces du Nord. Ces craintes au sujet d'une tentative des partisans de Don Carlos sont justifiées par l'arrestation opérée sur la frontière des Pyrénées, de vingt-huit carlistes qui se rendaient en Espagne. Ces partisans ont été internés à Bayonne.

On reçoit de Constantinople la confirmation de la petite révolution de palais doublée d'un changement de ministres que plusieurs journaux ont signalée. Fuad-bey, second chambellan, remplace Djémil bey. Hussem-Harni-Pacha est nommé ministre de la guerre en remplacement de Namick-Pacha.

J. REBOUX.

## CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris. — Mardi 9 février.

La présence à Paris de M. de La Guéronnière, qui était venu assister à la séance du Sénat de vendredi, a donné lieu à des commentaires assez peu raisonnables. On a rattaché ce voyage aux éventualités politiques que peut amener la mort du prince royal de Belgique, et l'on a dit que notre ministre à Bruxelles avait reçu pour instructions d'engager la Belgique à se rapprocher de la France au lieu de prêter l'oreille aux propositions captieuses de la Prusse. La vérité est que Bruxelles n'étant qu'à quelques lieues de Paris, M. de La Guéronnière est venu tout simplement occuper son siége de sénateur.

Il y aura plus tard un chapitre d'histoire curieux à écrire sur les malices et les tours politiques de ce comédien de génie qui s'appelle M. de Bismark. Il vient d'en inventer un nouveau qui ne manque pas d'habileté : le projet d'attentat d'un étudiant hanovrien. C'est vieux, c'est usé, c'est absurde, mais cela réussit toujours. M. de Bismark sait très-bien que personne en Europe n'ajoutera foi à ce prétendu attentat contre sa vie ; on en rira, on s'en moquera. C'est bien là dessus qu'il compte. L'attention publique se trouvera quelque peu distraite de l'odieuse spoliation qui frappe les maisons de Hanovre et de Hesse. Sans compter que ses journaux ne ménagent pas les calomnies à l'adresse de la presse française.

L'*International*, de Londres, annonce que M. de Bismark a ordonné à M. de Solms, chargé d'affaires de Russie, de faire de nouvelles démarches auprès du gouvernement français au sujet de la Légion hanovrienne. Nous n'en croyons rien.

Il n'en est pas moins vrai que l'état des rapports entre la France et la Prusse cause les plus vives inquiétudes dans le monde politique. Il est tel que le moindre incident peut mettre les deux pays aux prises. Pourtant nous devons constater que les avantages de la situation sont pour la France, en ce sens que la Prusse se trouve toujours forcée de marcher en avant dans ses usurpations, tandis que la France ne semble inspirée par aucune idée d'ambition ; elle ne fait à la Prusse qu'une opposition indirecte.

Le prince Nicolas de Montenegro, reçu à Saint-Pétersbourg avec des honneurs extraordinaires, s'arrêtera quelques jours à Berlin en retournant dans son pays. On signale ce fait particulier que le Czar le fait accompagner jusqu'à Berlin par son aide-de-camp, le prince Dolgorouke. Nous verrons probablement bientôt les conséquences politiques du voyage du jeune prince.

Des lettres d'Italie assurent que M. Ratazzi fait tous ses efforts pour renverser le cabinet Menabrea. Il a remis au roi un long mémoire dans lequel se trouvent exposées les fautes des ministres, qu'il prétend être seul capable de les réparer. On n'a pas oublié le rôle joué par M. Ratazzi dans ces dernières années : il est l'ennemi de la France ; tour à tour il a comploté avec Garibaldi et intrigué avec M. de Bismark ; il est partisan de l'alliance entre l'Italie et la Prusse, et cherche avec persévérance à agir sur l'esprit du roi pour le détacher de la reconnaissance qu'il a vouée à la France et à l'Empereur Heureusement, M. Ratazzi n'est guère populaire en Italie et son mariage avec Mme de Solms a encore aidé à accroître son impopularité.

Nos journaux s'occupent encore de la discussion de vendredi dernier sur l'interpellation de M. de Maupas ; et le *Constitutionnel* entr'autres dit ce matin ouvertement son fait à M. Rouland qui avait pris la parole après M. de Maupas pour déclarer solennellement qu'il n'avait rien à dire.

Il y a eu hier une courte séance au Corps législatif. Vu l'importance et le nombre des documents relatifs au traité entre le Crédit foncier et la ville de Paris, il a été décidé que le jour de la discussion serait fixé ultérieurement. Une intéressante question de règlement a été abordée et non résolue. La stipulation particulière du projet de loi portant que désormais, le budget extraordinaire de la ville de Lyon serait soumis au Corps législatif, a été introduite d'un commun accord entre la commission et le gouvernement, sans que les bureaux aient été appelés à en délibérer. Cette question sera vidée lors de la discussion du projet de loi.

On parle de nouveau de plusieurs demandes d'interpellations qui doivent être déposées par des membres de la gauche et du centre.

Au Sénat, il est question aussi d'une interpellation sur les réunions publiques. Il est possible pourtant que le souvenir de la discussion de samedi qui a empiété sur le terrain de la Constitution, engage les sénateurs à renoncer à leur projet.

Il paraît que les journaux politiques à un sou ne font pas merveille ; ils font peut-être un peu de tort aux autres pour la vente sur la voie publique, mais ce tort n'est pas très-sensible. On les a tout d'abord achetés pour voir s'ils seraient mieux faits que leurs prédécesseurs, mais celui qui achète chaque jour un journal politique a toujours une préférence pour tel ou tel écrivain, pour telle ou telle opinion ; il a ses habitudes, et du moment qu'il ne trouve pas dans le nouveau journal un excitant pour sa curiosité, il en revient à celui auquel il est accoutumé. Le *National* n'est pas mieux fait que ses concurrents : on n'y lit point d'article transcendant ; son opposition est à l'eau de rose, et son feuilleton signé de Paul Feval a l'air de sortir d'une fabrique de romans.

Le *Peuple* de M. C. Duveruois, fait de la doctrine, ou si vous voulez du pédantisme politique, il est loin d'être amusant, et le moyen de conquérir le public en l'intéressant paraît lui être aussi inconnu qu'à la défunte *Epoque* dont il n'est qu'une nouvelle édition.

On dit que M. de Vougy, directeur des télégraphes, placé à ce poste par M. de Persigny, va être remplacé par M. Chevreau, préfet de l'Oise, frère du sénateur préfet de Lyon.

Le *Siècle*, fidèle à un usage traditionnel, a donné aujourd'hui congé à ses rédacteurs et à ses ouvriers qui peuvent en toute liberté fêter le mardi gras, le saint de la maison.

Les articles de M. Sainte-Beuve sur Talleyrand dans le *Temps* se sont fait remarquer. Le critique y examine sous tous les aspects ce personnage qui eut toutes les graces et tous les vices des deux siècles dans lesquels il vécut. Il y a surtout un aspect de cette physionomie que M. Sainte-Beuve a mis en relief avec un soin particulier. La passion ou le vice dominant de M. de Talleyrand, aussi bien quand il s'appelait l'abbé de Périgord que quand il fut le prince de Bénévent, aussi bien sous M. de Calonne que sous l'Empire ou la Restauration, ce fut l'avidité, l'amour de l'argent. « Je ne me refuserai pas, dit M. de Sainte-Beuve, de couler à fond cet article de cupidité honteuse, dont le personnage politique en lui a tant souffert et s'est trouvé si atteint, si gâté et véritablement avili. »

Le fils qui vient de naître au comte de Paris a reçu les noms de Louis-Philippe-Robert avec le titre de duc d'Orléans.

Le *Figaro* proteste aujourd'hui, et avec raison, contre le projet d'élever un monument à la mémoire de Louis Desnoyers qui fut directeur de la partie littéraire du *Siècle* et dont le principal souci fut d'user de sa situation pour augmenter sa fortune. Le *Figaro* révèle ce triste détail que M. L. Desnoyers imposa souvent aux romanciers sa collaboration nominale, le plus qu'effective afin de les obliger au partage des bénéfices de la publication de leurs œuvres.

CH. CAHOT.

Paris. — Mercredi, 10 février.

On annonce la prochaine arrivée à Paris de plusieurs ambassadeurs accrédités des grandes puissances. Cette convocation serait considérée comme le prélude de grands événements dans lesquels la France jouerait un rôle très-important. L'affaire de Grèce n'a jamais été considéré par la diplomatie que comme un incident, un hors-d'œuvre politique. Quoique le *Journal Officiel* garde un silence absolu, on ne doute pas que M. Walewski ne rapporte l'adhésion de la Grèce au protocole de la Conférence. Si une grande partie doit se jouer, elle se jouera entre la Prusse, l'Autriche et la France et peut-être la Russie.

Il nous faut tenir compte des moindres faits. Je vous ai signalé les attaques dirigées par la presse prussienne contre la presse française ; on se demande si nous allons voir se renouveler entre les journaux de France et de Prusse la polémique irritante qui mettait récemment aux prises les feuilles de Prusse et d'Autriche. On a remarqué le ton énergique d'un article de la *France* ; voici ce matin le *Constitutionnel* qui publie un article très-digne de M. Louis Chauveau, à propos des calomnies éditées par le journal le plus dévoué à M. de Bismark.

Vous savez qu'on a parlé d'une réconciliation entre la reine Isabelle et Don Carlos, voici maintenant que l'on met en avant une combinaison qui serait le résultat de la réconciliation : La reine Isabelle abdiquerait en faveur de son fils, le prince des Asturies, qui deviendrait roi, avec le duc de Madrid pour régent. Naturellement Don Carlos renoncerait à tous ses droits au trône.

On dit que l'Empereur recevra dimanche le duc et la duchesse de Madrid.

On annonce de prochaines mutations dans le personnel de nos consulats.

Plusieurs journaux officieux démentent la convocation à Paris du prince de la Tour d'Auvergne et du marquis de Banneville, ainsi que le rappel de Madrid, de M. Mercier de Lostende.

Le *Journal des Débats* publie ce matin un très remarquable article de M. Saint-Marc Girardin sur la question soulevée dans la dernière séance du Sénat. Il y a surtout dans cet article une appréciation de la personnalité de M. Rouher, qui est un modèle du genre. En voici un passage que je ne puis résister au désir de citer :

« Ce que nous admirons dans M. Rouher, c'est le juste rapport qui existe en ce nos institutions et son caractère. Donnez à M. Rouher la fierté et l'ambition d'un des hommes du régime parlementaire, de M. Guizot, de M. Thiers, de M. Casimir Perrier, il devient à l'instant même incompatible avec nos institutions. Ne lui donnez pas le grand talent qu'il a, il n'est plus nécessaire. La supériorité progressive de M. Rouher vient de ce que la modestie de son caractère contient dans une sage mesure l'ambition que pourrait lui donner son talent. Et si j'avais un reproche à faire à ses discours du Sénat, c'est d'y avoir découvert trop naïvement le secret de sa grande situation en faisant une exposition de modestie à côté d'une explosion d'éloquence. »

Quelle fine ironie ! Chaque époque a en effet des hommes dont les aptitudes se modèlent sur les circonstances, et M. Rouher restera assurément comme la personnification la plus réussie du régime représentatif, dans lequel les ministres subissent la volonté souveraine au lieu de la diriger. Ce sont ces aptitudes qui ont fait que M. Rouher a triomphé de tous ses compétiteurs lors de l'application du programme du 19 janvier.

M. Ernest Baroche, plus heureux qu'en 1863 où il fut énergiquement combattu par M. de Persigny, sera, dit-on, candidat du gouvernement dans la circonscription de Mantes aux prochaines élections.

Nous n'en avons pas fini avec les interpellations ; plusieurs sénateurs persistent à vouloir interpeller le gouvernement sur les réunions publiques. Par contre, on parle d'une demande d'interpellation déposée par M. Sainte-Beuve sur le développement des corporations religieuses. Celle-là n'a aucune chance d'être autorisée.

M. Paschal Grousset vient de publier une histoire très-attachante de la conspiration du général Mallet.

On annonce la publication prochaine d'un récit du procès du duc d'Enghien. Malheureusement ces études historiques ont un défaut commun : elles sont nécessairement incomplètes, parce que leurs auteurs ne peuvent avoir entre les mains les pièces officielles qui feraient la lumière entière.

On dit, mais la nouvelle nous semble suspecte, que M. de Maupas prépare un récit des événements du 2 décembre 1851.

Hier, le prince impérial est allé faire une promenade à cheval dans les Champs-Elysées ; il marchait seul suivi à peu de distance par le général Frossard et M. Bachon.

Il paraît que Richard Wagner ne viendra pas à Paris surveiller les répétitions de Rienzi au Théâtre-Lyrique. Ce n'est pas qu'il veuille se soustraire à l'enthousiasme de ses admirateurs ; mais il entend sans doute encore à son oreille les sifflets qui ont accueilli le *Tannhauser*.

*Post-scriptum.* — Le gouvernement a reçu officiellement la nouvelle de la composition du nouveau ministère grec.

Ch. CAHOT.

BOURSE DE PARIS DU 10 FÉVRIER.

Cette Bourse a été une véritable journée des Dupes. On débute faiblement, en invoquant le manque de nouvelles ; on interprète mal le silence du télégraphe. Le 3 0[0 sous cette impression ouvre à 71, tombe même à 70,90 ; mais à une heure et demie on fait circuler une dépêche qui annonce l'acceptation définitive de la Grèce. Là-dessus la rente remonte à 71,20 ; tout la suit : le Foncier de 1490 remonte à 1510 ; le Gaz de 1590 à 1620. Cependant les décomptes ont disparu, n'ayant plus de raison d'être puisque le comptant se nivelle avec le terme.

Londres, mieux ou plus mal informé que nous, nous envoie 1/8 de baisse.

CRÉMIEU.

---

Un décret impérial, contresigné par le grand maître de l'Université, vient de créer la gymnastique obligatoire dans les colléges et les écoles primaires. La rosée des réformes Duruystiques, trouvant dans les études littéraires et scientifiques un champ trop restreint, déborde de l'esprit des élèves sur leur corps, cette *guenille* chère au ministre de l'instruction publique non moins qu'au bonhomme Chrysale. La sollicitude de ce fonctionnaire, que l'effrayante diminution de l'esprit religieux et les progrès de la démoralisation dans les colléges paraît médiocrement toucher, souffrait depuis longtemps du délaissement des exercices corporels et de la part minime faite par les programmes au perfectionnement physique de la jeunesse. Déjà M. Duruy avait témoigné à Compiègne la préoccupation que lui causait cette lacune, par une expertise personnelle des marmites, la suppression des cache-nez, signe de mollesse et d'habitude efféminées, enfin par l'introduction du chassepot dans les études. Le jour du triomphe de son idée est venu, et le ministre est au moment d'arrêter le dépérissement des générations constaté par les statistiques, et de restaurer la santé du corps par l'application d'une mesure qui fera tressaillir dans sa tombe l'ombre du colonel Amoros. La gymnastique devient obligatoire dans les lycées et les écoles primaires. Le maître de gymnastique sera nommé par le ministre, et un certificat d'aptitude à cet enseignement sera délivré après examen aux candidats qui auront subi les épreuves athlétiques devant une commission de cinq membres instituée au chef-lieu de l'Académie. Les élèves ne pourront être dispensés de ces épreuves que par le maire, sur le certificat d'un médecin.

En soi, et à part son caractère obligatoire, qui en fait un attentat à la liberté, cette mesure tendant à l'amélioration de l'homme et au développement de ses forces n'a rien que de très légitime. L'activité fébrile du ministre s'est tant de fois exercée plus mal à propos, que nous pourrions même lui en savoir quelque gré. Mais il est trop facile de voir que cette